

**Conférence de presse du 22 juillet 2010**

# **SUR LA SITUATION ECONOMIQUE**

**En vue de faire le point sur la conjoncture de l'année 2010 et les tendances de 2011.**

## Avant-propos...

Comme chacun sait, après plusieurs années d'euphorie économique, la Nouvelle-Calédonie a ressenti un ralentissement économique à compter de l'année 2008. Ainsi, la croissance hors nickel, encore enviable, est passée de 5 % en 2007, à 3,9 % en 2008, à 2,2 % en 2009. C'est en fait le secteur du nickel qui a été particulièrement affecté, avec une chute des exportations, entre 2007 et 2009, de près de 15 % en volume, conjugué à un effondrement de leurs valeurs (cours/parité dollar) de 60 %.

## Il faut libérer la croissance...

Depuis, le second semestre 2009, l'activité économique calédonienne reprend son souffle. La croissance pour 2010 est estimée à 3,1 %. Trois facteurs au moins se conjuguent pour expliquer ce rebond de croissance. La fin de la crise du nickel permet aux exportations de repartir à la hausse, et une remontée des cours, amplifiée par l'appréciation du dollar. La poursuite des grands chantiers du BTP continue de doper le secteur. La consommation des ménages est soutenue, aux environs de 3 %, contre 2,6 % en 2009.

La création d'entreprise progresse de 8,3 %, Le coût du crédit est en diminution de 1 %, avec des taux pour les entreprises et les prêts immobiliers inférieurs à 5 %. Ainsi, les crédits à la consommation progressent de 3,4 % et les crédits à l'habitat de 8,7 %. Les crédits à l'investissement augmentent eux de 8,6 %

**L'économie mondiale a amorcé sa reprise, les principaux indicateurs économiques locaux sont favorables. Il faut libérer la croissance en donnant confiance aux ménages et aux entreprises.**

## Le Nickel retrouve des couleurs

L'année 2010 s'annonce bonne pour le nickel.

Les exportations progressent sur le premier semestre (en comparaison à la même période de 2009) de 7 % en volume et de 66 % en valeur. Les cours moyens sont passés de 5.3 USD à 9.6 USD la livre, et le dollar est remonté à une parité moyenne de 90 F.CFP (97,76 F.CFP au mois de juin), après la baisse sur le second semestre 2009 à 82 F.CFP.

Selon la Direction des Mines et de l'Energie et la SLN, les prévisions d'exportation sont bonnes pour 2010. Elles devraient être de plus de 100.000 tonnes, soit une progression de 6 % en volume, et d'un tiers de plus en valeur.

Exportations	1er semestre 2009		1er semestre 2010				Résultats 2009		Prévisions 2010		
	Tonnage	million CFP	Tonnage	%	CFP	%	Tonnage	million CFP	Tonnage	CFP	%
Minerai	17 334	3 898	25 829	49%	11 163	186%	48 238	13 354	50 000	20 000	50%
Métal	26 703	28 206	28 258	6%	42 219	50%	51 182	62 171	55 000	80 000	29%
<b>Total</b>	<b>44 037</b>	<b>32 104</b>	<b>54 087</b>	<b>23%</b>	<b>53 382</b>	<b>66%</b>	<b>99 420</b>	<b>75 525</b>	<b>105 000</b>	<b>100 000</b>	<b>32%</b>
	Nickel	USD	Nickel	%	USD	%	Nickel	USD	Nickel	USD	%
Cours	5,3	89,7	9,62	82%	90,12	0%	6,65	85,9	9	90	

## Le BTP booste l'activité économique

Le bâtiment continue de tirer la production intérieure. Les ventes de ciment ont augmenté de 13% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2009, les importations de matériaux progressent de 57 % et celles du bois de 23 %. Le BT21 reste stable avec un glissement annuel qui s'établit à -0,6 %. Enfin, l'emploi du secteur devrait progresser de 4 % en 2010.

La commande publique est toujours soutenue, avec les infrastructures liées aux Jeux du Pacifique de 2011, avec l'agrandissement de l'aéroport de Tontouta, la ZAC de Dumbéa, avec le démarrage des travaux de la construction du Médipole, les logements sociaux, les travaux publics (VRD). La commande privée est également forte, avec la montée en puissance de la construction de l'ensemble industriel de KNS, l'aménagement de la zone VKP et les logements intermédiaires et libres.

**S'agissant de 2011**, L'activité du BTP devrait rester soutenue, notamment grâce à la poursuite des grands chantiers, la commande publique s'élevant à 45 milliards, à condition toutefois, que le passage de la loi de défiscalisation Girardin à la loi Scellier, dans la construction de logements intermédiaires, permette la continuité de l'investissement. Pour ce faire, une modification des droits de transfert est nécessaire. Une loi de pays relative à diverses dispositions fiscales devrait être à cet effet adoptée en octobre prochain.

## La consommation, moteur de croissance

La consommation des ménages, qui pèse 66 % du PIB, reste soutenue et devrait enregistrer une croissance en volume de 3 %, contre 2,6 % en 2009. Cette progression devrait être tirée par l'emploi qui progresse fortement de 3,3 % et par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages qui devrait être d'environ 3,5 %

Ces prévisions sont confirmées par les chiffres des importations et de la TSS.

## Les importations & la TSS

Avec 121.5 milliards importés au premier semestre 2010, contre 107 en 2009, les importations augmentent de 13,6 %. Les produits alimentaires progressent de 11 %, l'équipement de la maison de 19 %, le matériel audio-visuel de 12,5 %, l'habillement de 10 %, les véhicules de tourisme de 14 %, ce qui démontre que la consommation intérieure est soutenue.

La facture énergétique augmente de 6,3 milliards, soit de 43 %. Elle représente 17,4 % des importations contre 13,8 % en 2009. Cette augmentation représente à elle seule, 5 % de la croissance des importations, en raison de la remontée des cours du carburant.

La TSS perçue au premier semestre 2010 est en progression de 10,5 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2009, ce qui atteste de la bonne tenue de l'activité économique.

## L'inflation, un risque pour la croissance

Avec une inflation de 3,4 % (2,9 % hors tabac), l'indice des prix à la consommation est en forte hausse. Depuis le début de l'année 2010, les prix ont augmenté de 2,3 % (1,9 % hors tabac).

Cette inflation peut trouver une partie de l'explication dans la remontée du dollar US, qui est passé d'une moyenne de 85,9 F.CFP au second semestre 2009 à une moyenne de 90,1 F.CFP (97,76 F.CFP au 30/06/10) sur le premier semestre 2010, soit une augmentation de 4,2 %. Sachant que 50 % de nos importations ne sont pas en euros, l'impact mécanique de la parité est de 2,1 % sur les prix. *Il faut toutefois remarquer, que la forte baisse du dollar en 2009, de 9 points, a tout juste permis de stabiliser les prix. En revanche dès que le dollar augmente, les prix suivent à la hausse.*

Les hausses se sont réparties de la manière suivante :

Produits	1,6	carburant	+ 1,0 %
----------	-----	-----------	---------

manufacturés		tabac	+ 0,6 %
Alimentation	0,8		+ 0,8 %
Services	1,0	Loyers	+ 0,3 %
		Eau	+ 0,2 %
		Santé	+0,3%
		Autres	+0,2%

## Un climat social apaisé

Au premier semestre 2010, la conflictualité a chuté de plus de 90 % par rapport au premier semestre 2009. Le nombre de jours de grève est passé de 572 à 42 jours et le nombre de grévistes a chuté de 1069 à 90, pour un total de 24 conflits.

Enfin, sur les 12 derniers mois aucun conflit majeur n'a été recensé et aucun n'a causé de perturbation de la vie économique et à l'ordre public.

Ces bons résultats s'expliquent d'une part, par l'action du Haut-commissaire de la République et d'autre part, par la politique volontariste du gouvernement.

**L'action sur les rémunérations**, avec l'augmentation du salaire minimum de 20 % et de celles des bas salaires de 15 %, qualifié d'historique par les partenaires sociaux ; avec l'intéressement pour la fin 2010 et la participation en 2011.

**L'action sur le dialogue social**, avec la mise en place du conseil du dialogue social (CDS) qui sera dans les jours prochains sanctuarisé par une loi de pays ; avec l'agenda social partagé ; avec la loi de 2009 sur le financement des partenaires sociaux ; avec la formation des acteurs à travers la mise en place de l'Institut Supérieur du Travail (IST).

**L'action sur l'emploi local**, avec l'adoption en première lecture de la loi en décembre 2009, et son adoption définitive le 27 juillet prochain.

**Les avancées sociales**, avec la loi santé-sécurité adoptée en octobre 2009, avec la loi du pays sur le harcèlement en cours de consultation, la représentativité des employeurs en discussion,

**Les réformes de fond**, avec les états généraux de la formation professionnelle, avec la mise en place de la validation des acquis d'expérience (VAE), la réforme des bourses, et à travers les assises de la fonction publique.

**L'action en faveur du pouvoir d'achat**, à travers l'encadrement des prix d'une centaine de produits dont la liste sera arrêtée avant la fin du mois, la réforme de l'aide au logement, la mise en œuvre de politique du handicap.

**Enfin, les mesures attendues**, avec la mise en place du minimum vieillesse en 2011, la généralisation de la complémentaire de santé pour 2012.

## Les conditions de la croissance.

**La première est liée à la confiance** et dans le cas particulier de la Nouvelle-Calédonie, l'avenir institutionnel et la stabilité politique sont des facteurs déterminants.

**La seconde est liée au climat social.** Il ne peut pas y avoir de développement économique durable, sans un climat apaisé qui passe par davantage de partage et de dialogue.

**La dernière est liée au soutien à la consommation.** Principal moteur de la croissance, la consommation doit être soutenue à travers l'emploi et le pouvoir d'achat. La consommation est le carburant nécessaire à l'investissement. Le pouvoir d'achat des Calédoniens doit être développé à travers la compétitivité de l'économie, qui permet d'une part la baisse des prix, et d'autre part la revalorisation des rémunérations (par la productivité/compétitivité du travail).

## Les réformes en cours.

**L'encadrement des prix d'une centaine de produits.** L'arrêté devrait être adopté par le gouvernement le 3 août prochain. Il concernera des produits de première nécessité ou de grande consommation dans le domaine de l'alimentaire, de l'hygiène et des produits d'entretien. La liste sera composée de produits dont les marques sont connues et largement distribuées.

**La réforme de la régulation des marchés** dans le cadre d'un développement endogène, a été lancée le 15 juillet dernier et devra aboutir pour la fin de l'année 2010. Les objectifs assignés à la réforme, sont les suivants :

- Soutenir le développement de la production locale et favoriser l'investissement.
- Favoriser l'écoulement de la production locale.

- Rebâtir l'ensemble du dispositif juridique, en justifiant de l'intérêt économique de la Nouvelle-Calédonie.
- Mieux instruire, pour mieux adapter. Mieux justifier et rendre transparent l'intérêt de la protection accordée, notamment au regard des contreparties pour l'économie calédonienne.
- Encadrer les positions dominantes pour éviter les abus ou les rentes de situation.
- Instaurer un système de *contrat d'objectifs* avec les producteurs afin de promouvoir leur compétitivité.
- Identifier les actions à mettre en œuvre dans la politique publique pour soutenir la compétitivité de la production locale.

**La réforme des marges arrière** à travers la signature d'un accord interprofessionnel. Les objectifs assignés à la réforme, sont les suivants :

- Réorienter la négociation pour favoriser la baisse des prix en contrepartie d'engagements de volume ;
- Organiser les marges arrière, les budgets de la coopération commerciale et autres services, en fonction de l'objectif de compétitivité ;
- Organiser le merchandising ;
- Conformer les pratiques commerciales à la loi.

**La réforme de la régulation du marché des fruits et légumes**, a été lancée en février dernier. Un accord a été trouvé entre les professionnels sur les oignons. Il sera maintenant décliné sur les carottes, la tomate, le chou et la salade. Les objectifs assignés à la réforme, étaient les suivants :

- Pérenniser la production locale et favoriser son développement ;
- Répondre aux exigences des consommateurs en matière de prix et de qualité ;
- Garantir l'approvisionnement régulier du marché ;
- Améliorer la stabilité des prix à la consommation sur une base annuelle.

**La politique de soutien aux exportations**, a été lancée le 23 juin 2010. Les objectifs assignés à la réforme, sont les suivants :

- Regrouper l'ensemble des acteurs ;
- Corriger les freins et mettre en place les leviers ;
- Mettre en place un guichet unique ;
- Se doter d'une stratégie globale ;
- Maîtriser l'environnement juridico-économique ;

**La politique en faveur du logement** en vue de favoriser la production de logements intermédiaires sera prochainement lancée. Les questions du coût de construction et des loyers, de la défiscalisation Scellier, de la fiscalité, et du PUD seront abordées.